UE3 Ec2 Mémoire - Recherche

CAHIER DES CHARGES DU PRÉ-MÉMOIRE M1 MEEF

Version du 28/08/2025

I. Compétences du pré-mémoire M1 MEEF 1
II. Calendrier 2025-2026 1
III. Préambule 2
IV. Structure du pré-mémoire 2
1) Du point de vue formel 2
2) Parties du pré-mémoire 3
V. Présentation détaillée des parties du pré-mémoire 3
1) Page Méthodologie : Mots-clés/ déclaration de non-plagiat / encadré de méthodologie 3
a. Mots-clés définissant votre sujet de (pré-)mémoire 3
b. Déclaration de non-plagiat 3
c. Encadré de méthodologie 4
2) De l'introduction à la liste bibliographique (ou aux annexes) : contenu de l'écrit 4
VI. Production intermédiaire : liste bibliographique et mots-clés (mars 2026) 6
VII. Grille d'évaluation des six compétences du pré-mémoire 6
VIII. Fiche d'évaluation du pré-mémoire (pour communication aux étudiants) 12
IX. Évaluation de la tâche simple : présentation orale en TP Méthodologie de la recherche 13
X. Page de titre du pré-mémoire 14

I. Compétences du pré-mémoire M1 MEEF

La validation des compétences visées dans la formation Mémoire - Recherche (UE3 Ec2) au niveau M1 s'appuiera sur la rédaction d'un écrit individuel. Cet écrit, dit pré-mémoire, mettra en place les **premières étapes d'une démarche de recherche** dont la mise en œuvre effective sera réalisée en M2, en situation de classe, et développée dans le mémoire.

Six sous-compétences (SC) sont évaluées dans le pré-mémoire :
- SC1 (biblio) : Sait expliciter ses stratégies de recherche documentaire dans une démarche critique
- SC2 (biblio) : Communique de façon scientifique sur ses sources en appliquant le style bibliographique APA
- SC : Sélectionne et s'approprie les éléments pertinents des recherches en vue de les communiquer
- SC : Articule une démonstration à partir de plusieurs ressources scientifiques pour aboutir à une problématique de recherche sur l'enseignement
- SC : Construction d'un protocole : propose des pistes de mise en œuvre et des éléments indispensables à l'évaluation de ces pratiques ou dispositifs pédagogiques
- SC : Maîtrise de la langue écrite

Cf. **Grille de compétences** (ci-dessous p. 7) : énoncé détaillé, avec indicateurs et critères.

II. Calendrier 2025-2026

Les dépôts se font sur Plubel, dans les espaces-devoirs dédiés

⇨ **ven. 20/03/2026** : dépôt de la **production intermédiaire** :
liste bibliographique avec mots-clés définissant le sujet du pré-mémoire (*cf.* p. 6).

⇨ dépôt des **pré-mémoires M1 MEEF**
* **lundi 11/05/2026** : dépôt des pré-mémoires M1 MEEF 1er degré
ou ** **lundi 18/05/2026** : dépôt des pré-mémoires M1 MEEF Parcours 2nd degré

Un exemplaire papier peut être demandé à la discrétion du référent (éviter l'utilisation de plastique, privilégier le recto-verso).

III. Préambule

En tout début de (pré-)mémoire, vous signerez une déclaration de non-plagiat.
L'exercice du mémoire s'inscrit sous la compétence « faire preuve de réflexivité », il vise donc à développer la capacité d'analyse critique des étudiants, s'appuyant sur des lectures menées avec précision, dûment référencées, en lien avec des situations pédagogiques caractérisées.

Selon ces exigences, le recours à l'intelligence artificielle (IA) ne peut remplacer la réflexion personnelle et au long cours que requiert une recherche à l'université.
La déclaration de non-plagiat que vous signez vaut également pour l'IA qui, dans un certain nombre de ses déclinaisons, relève du pur et simple plagiat de la pensée humaine dans la mesure où il s'agit d'une combinaison de données cumulées. En outre, les outils d'IA générative présentent des limites importantes : ils fonctionnent par calcul, prédiction statistique, ils peuvent produire des informations incorrectes ou incohérentes, et ils peuvent générer des références bibliographiques vraisemblables mais inexistantes.

Il apparaît qu'un certain nombre d'étudiants externalisent leurs recherches bibliographiques (voire leurs lectures) à une IA. En particulier peuvent être repérées des références qui ne correspondent à rien en termes documentaires, même si elles ressemblent à des références qui pourraient exister : elles ne sont accessibles dans aucune bibliothèque, aucune base de données universitaires, et ne peuvent donner lieu à la moindre lecture.
Dans le cas où des références « hallucinées » se trouvent présentées dans le (pré-)mémoire :

- les degrés de maitrise pour les 2 sous-compétences bibliographiques (SC1 et SC2) seront systématiquement évalués avec un niveau 0 (*cf.* grille de sous-compétences) ;
- le pré-mémoire ne pourra obtenir plus du niveau 1 en niveau final, quels que soient niveaux évalués pour les 4 autres sous-compétences.

Plus généralement, et pour rappel, les référents et membres de jury du mémoire disposent d'un outil anti-plagiat sur Plubel (Compilatio).
Le plagiat est une fraude.
En cas de plagiat avéré, la sanction est la suivante : qualification d'un niveau d'acquisition global 0 à l'écrit pré-mémoire, la convocation de l'étudiant par le responsable de site premier ou second degré, avec le référent mémoire.

IV. Structure du pré-mémoire

1) Du point de vue formel

Le pré-mémoire M1 comprend **15 pages, bibliographie non comprise** (hors page de titre et annexes).
Le style bibliographique utilisé est le **style APA** (7^{e} édition).

Mise en forme générale :
Times New Roman 12 ou Arial ou Tahoma ou Verdana, justifié, marges 2,5 et interlignes 1,5, paragraphes identifiables, pages numérotées.

Page de titre : *cf.* modèle en fin du cahier des charges, p. 14.
La composition formelle de la page de titre peut différer de la mise en forme générale (taille et style de police). Si vous y insérez une image, elle devra être sourcée.

2) Parties du pré-mémoire

Trois pages *débutent* le pré-mémoire :

. page de titre (cf. p. 14)
. page Méthodologie : Mots-clés / Déclaration de non-plagiat / Encadré de méthodologie (cf. ci-dessous)
. page de sommaire automatique paginé

Vous rédigerez *ensuite* dans l'ordre :

- l'introduction
- 1) la revue de la littérature
- 2) votre problématique
- 3) l'ébauche du protocole de la recherche
- 4) la conclusion
- 5) la liste bibliographique de vos lectures, conformément au style APA.

Votre écrit s'organisera en *parties structurées*, dont les *intitulés* seront mentionnés.

V. Présentation détaillée des parties du pré-mémoire

1) **Page Méthodologie** : Mots-clés/ déclaration de non-plagiat / encadré de méthodologie

Insérée après la page de titre et avant la page de sommaire de l'écrit, cette page est constituée de 3 parties / rubriques (a / b / c) :

a. Mots-clés définissant votre sujet de (pré-)mémoire

Au nombre de 5 ou 6, les mots-clés doivent être précis et rendre compte de l'ensemble des aspects de votre sujet : objet d'étude / supports pédagogiques / méthode d'enseignement / méthode d'apprentissage *etc*.
Sauf exception, les mots-clés – qui sont des noms (et non pas des adjectifs ou des verbes) - sont au singulier.

b. **Déclaration de non-plagiat à signer**

" Je déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle. J'ai conscience, que dans un certain nombre de ses usages, l'IA, sous quelque appellation qu'elle prenne, relève du plagiat et que la ***génération de contenu*** *par l'IA, pour le fond comme pour la forme de ce travail, ne peut être envisagée. La réflexion et la rédaction personnelles doivent prévaloir.*

Je sais que les propos empruntés à d'autres auteurs doivent figurer entre guillemets. Je m'appuie dans ce mémoire sur des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise. "

Signature :

c. Encadré de méthodologie

1) en termes de **méthodologie documentaire** (env. 6 lignes) :
présentation rédigée d'une stratégie de recherche ayant valu pour la sélection d'une lecture pertinente (à citer), en précisant outils documentaires (moteur de recherche, base de données, *etc.*), filtres des résultats, critères de sélection et autres modalités significatives du travail de sélection d'une source prioritaire

2) en termes de **méthodologie générale de l'écrit pré-mémoire** :
Dans le cadre préalablement fixé et le cas échéant, si vous avez utilisé un ou des outils d'aide dans la production de votre écrit, outils d'IA ou autres, de façon responsable et raisonnée, vous prendrez soin d'expliciter de façon tout aussi critique à quel moment, pourquoi et comment vous avez eu recours à quels outils.

2) De l'introduction à la liste bibliographique (ou aux annexes) : **contenu de l'écrit**

Introduction : thématique et question de départ (env. 1 page)

L'introduction explicite le pourquoi de votre question de départ, en la contextualisant.
Quel est le sujet que vous avez choisi d'étudier et pourquoi ? La question de départ présente des qualités de *clarté, faisabilité et pertinence*, définit à un premier niveau le projet de recherche, en référant à de premiers éléments d'observation et d'appréciation (des variables) explicites.
Tout au long de votre écrit, vous montrerez régulièrement le lien entre vos lectures et ces variables.

1. Revue de littérature/résumé organisé des lectures/partie théorique (environ 6 à 8 pages)

La revue de la littérature correspond au panorama organisé de l'ensemble de vos lectures.

Il s'agira de présenter une synthèse concise des notions et de la ou des méthodologie(s) retenue(s) dans vos lectures comme pertinente(s) pour votre sujet, en faisant émerger des axes de recherche.
Les critères de pertinence de vos lectures seront explicités succinctement, en termes de complémentarité des lectures (autorité de l'auteur, domaines de spécialité, actualité des données…).
Au terme de ce parcours exploratoire, vous pourrez positionner votre recherche, déterminant ce qu'elle est susceptible d'apporter dans le champ scientifique précisé.

Également dénommées renvois de citations, les mentions bibliographiques de citations dans le texte seront insérées conformément au style APA (auteur, date, éventuellement mention de la page si citation d'extrait, alors entre guillemets). Chaque citation sera en concordance avec une référence de la liste bibliographique de fin d'écrit ; et chaque référence fera l'objet d'au moins une citation.

Des extraits courts de vos sources, *texto,* cités entre guillemets, valoriseront vos lectures en en spécifiant les apports pour votre sujet et sont ***recommandés*** en ce sens.

2. La problématique (env. 1 page)

Suite à la revue de la littérature, vous formulerez votre sujet de recherche, en énonçant des hypothèses, mettant en perspective les apports théoriques avec le terrain, une situation de classe. C'est une étape fondamentale pour s'engager dans la démarche réflexive, en reformulant à ce stade la question de départ, pour l'affiner ou la réorienter et en énonçant ainsi votre problématique.

3. Ébauche de la recherche / détermination d'un protocole adaptable / données à recueillir / ébauche de la mise en œuvre prévue (env. 6 pages)

S'ensuivra la réflexion sur l'opérationnalisation de la recherche, avec définition d'un protocole adaptable :
- Quelles observations seraient prioritaires ?
- Quelles variables manipuleriez-vous et comment ?
- Quels facteurs secondaires seront à prendre en compte (contrôler ou mesurer) ?

4. Conclusion : ce que vous a apporté cette ébauche de recherche (env. 1 page)

En fin de M1, vous n'aurez pas de résultats à présenter et discuter : vous ne pourrez pas ici conclure votre démarche, mais vous pourrez finalement mettre en valeur les éléments qui vous auront semblé les plus pertinents et formateurs dans cette élaboration d'ébauche de recherche. Vous pourrez aussi spécifier d'éventuels points de difficultés, notamment pour ce qui est des facteurs secondaires.

5. Bibliographie (env. 1 page)

Classée par ordre alphabétique de noms d'auteurs, la liste bibliographique de fin de pré-mémoire présente les références précises des documents que vous avez mobilisés dans votre écrit, l'ensemble en conformité avec le style APA.

Il y a *concordance* entre citations dans le texte et références, avec exigence prioritaire aux noms d'auteurs. Où qu'elles soient insérées dans le texte - de la page Méthodologie jusqu'aux annexes -, les citations doivent être conformes au style APA.

Le *memento* Style APA des BU (4 pages) vous aide pour la conformité des mentions bibliographiques.

⇨ Attendus en matière de sources et donc références bibliographiques

Nombre et type de références : *A minima* **6** références bibliographiques *parmi lesquelles* :

- au moins deux articles de revues scientifiques
- au moins deux livres (dans lesquels vous pourrez vous appuyer sur *un chapitre*)
- au moins la moitié de références « récentes » (postérieures à 2010, en fonction du sujet)

NB : De votre liste bibliographique, vous fournirez un aperçu déjà significatif dans la production intermédiaire à transmettre au 20/03/2026 (*cf.* ci-dessous).

6. Annexes (éventuelles) :

Il s'agira de questionnaire(s), présentation de séquences *etc*.

VI. Production intermédiaire : liste bibliographique et mots-clés (mars 2026)

A la date du 20/03/2026 au plus tard, soit une échéance à laquelle le corps principal de vos lectures aura été sélectionné, vous composerez une production intermédiaire qui comprendra :

1) les mots-clés définissant le sujet du pré-mémoire, au nombre de 5 ou 6 (*cf.* p. 3)
2) la liste bibliographique des sources sélectionnées, en conformité avec le style APA.

Cette production intermédiaire vaudra pour valider l'existence et la pertinence de vos sources, dans la limite de 10 références, celles qui vous semblent les plus déterminantes pour votre réflexion et la validation par votre référent-e de pré-mémoire.

Dans la limite des contraintes d'emploi du temps, les éléments de ces productions pourront être repris en TD/TP de méthodologie documentaire.

En pratique :

Il y aura un espace-devoirs Plubel dédié pour cette production intermédiaire.
Date-butoir : 20/03/2026, 23h59.

- a) nommage de votre fichier : (2nd degré) TDx_ParcoursX NOM_Prénom biblio_mars [TD renvoie au TD BU]
ou (1er degré) TPXx NOM_Prénom biblio_mars

Ex. : (1er degré) : M1Aa DURAND_Martine biblio_mars
(2nd degré) : TD4_Lettres DURAND_Martin biblio_mars
(2nd degré) : TD1_SVT FICHOT_Max biblio_mars

- b) attendus de contenu du fichier :
Vos NOM Prénom / mention du Parcours
Nom de votre référent
Formulation de votre sujet de pré-mémoire
1) Mots-clés (5 ou 6)
2) Liste bibliographique (jusqu'à 10 références)

VII. Grille d'évaluation des six compétences du pré-mémoire

Elle est détaillée dans les 5 pages qui suivent.

VII. Grilles d'évaluation des six compétences du pré-mémoire

Compétences générales	*Sous-compétences*	*Niveaux d'acquisition*	*Indicateurs*
Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	**SC biblio n°1** **Sait organiser et expliciter ses stratégies de recherche documentaire dans une démarche critique et pertinente au niveau master** SC évaluée * suivant l'exposé de méthodologie documentaire : (choix d'outils, formulation des requêtes, critères de sélection d'une source prioritaire) ET ** au regard de la liste bibliographique (qualité, quantité, « actualité » des références)	0. L'étudiant ne sait pas caractériser ses besoins documentaires suivant les attendus du CdC, pas du tout atteints ***Ou*** L'étudiant présente des références « hallucinée » dans sa liste biblio. (ne correspondant à aucune publication).	Omission de la partie de méthodologie documentaire *ou* formulation trop vague ou incohérente de la démarche. Et la liste bibliographique ne respecte pas les attendus spécifiés dans le cahier des charges (quantité et qualité des sources). *NB* : Références « hallucinées » induisent de fait le niveau 0.
		1. L'étudiant sait déterminer partiellement ses besoins mais l'exposé de ses stratégies de recherche est incomplet, avec lacunes ou erreurs dans la sélection bibliographique suivant le CdC.	Seule une partie de la démarche est clairement présentée : mention approximative d'outils de recherche, de critères de sélection et du document en question. La liste bibliographique n'atteint pas les attendus bibliographiques (par ex. 1 seul article scientifique référencé v*s* 2 attendus).
		2. Avec plus ou moins de précision, l'étudiant expose des stratégies pour une sélection pertinente. Les attendus bibliographiques sont atteints.	Outils de recherche connus, mais formulation des stratégies approximative. Document sélectionné exactement cité, critères de sélection à expliciter. La liste bibliographique compte nombre et types de documents attendus.
		3. L'étudiant met en œuvre des stratégies pertinentes et en rend compte avec exactitude. Les attendus bibliographiques sont clairement atteints.	La démarche critique mise en œuvre est présentée de façon claire, adéquate pour la sélection d'une source exactement citée. Une ou deux imprécisions dans l'exposé ne remettent pas en cause la qualité d'ensemble. La liste biblio. compte nombre et types de documents attendus, de manière nette.
		4. L'étudiant met en œuvre des stratégies fines, avec critères précis et outils choisis à bon escient. La liste bibliographique répond aux attendus de façon claire et particulièrement cohérente au niveau visé.	L'exposé des stratégies est clairement argumenté dans toutes ses étapes (précision de la requête, adéquation avec les outils, fiabilité et pertinence des tris) pour la sélection critique d'un document exactement cité ; il est représentatif de pratiques bien établies (y compris veille documentaire). Conforme aux attendus du CdC, la liste bibliographique est tout à fait significative sur le sujet, avec recherches récentes.

Compétences générales	*Sous-compétences*	*Niveaux d'acquisition*	*Indicateurs*
	SC biblio n°2 **Communique de façon scientifique sur ses sources en utilisant le style bibliographique APA (7e édition).** Sont évaluées 3 composantes bibliographiques du style APA : rédaction des * citations dans le texte, composition des ** références et de la *** liste bibliographiques. *Les sources ont été en partie visée par le ou la référent-e pré-mémoire dans le travail intermédiaire de mars 2026.*	0. Le style APA n'est pas appliqué ou ignoré. ***Ou*** 2 références « hallucinées » repérées en liste biblio. suffisent à annuler la qualité scientifique de la communication sur les sources.	L'étudiant fournit une liste de références inexploitables – pour la moitié ou plus - *et* les citations dans le texte (Auteur, date, éventuellement pages) ne sont pas conformes aux conventions APA ou présentent de gros défauts d'insertion syntaxique. *NB* : Références « hallucinées » induisent de fait le niveau 0.
		1. L'étudiant a utilisé le style APA, de façon approximative pour la liste bibliographique, insuffisante concernant les citations dans le texte.	Rédaction des ***citations*** hétérogène, avec erreurs de données (omission de date, confusion dans citations secondaires, irrégularité des mentions d'auteurs…) et problèmes d'insertion dans le texte. Liste biblio. (non-classée) avec ***références*** présentant erreurs de données ou de forme. Omission des DOI ou URL. ***Concordance*** partielle entre citations dans le texte et références bibliographiques.
		2. Dans son écrit, l'étudiant communique de façon globalement correcte sur ses sources, malgré quelques erreurs formelles ou de données.	***Citations*** dans le texte correctement insérées, avec quelques maladresses (redondance par paragraphe, approximations pour citations secondaires, imprécisions des auteurs-collectivités…). A deux-trois erreurs près (oubli DOI *etc*), ***références*** dans la liste classée correctes. A un ou deux éléments près, ***concordance*** entre citations et références exacte.
		3. L'étudiant maîtrise les éléments de communication relatifs au référencement de ses sources et à l'insertion d'extraits de ses lectures.	Citations dans le texte bien insérées, précises - y compris données compliquées (citations secondaires, institutionnelles). Liste bibliographique correcte, classée, avec *références* exactes, bien mises en forme : identification des sources aisée. Concordance entre citations et liste biblio. bien établie.
		4. L'étudiant manifeste son aisance à l'usage du style bibliographique APA dans sa 7e édition.	Citations dans le texte, y compris secondaires, insérées de manière efficace et pertinente, avec tous les éléments requis et des extraits des lectures à l'appui (avec mention de page). Liste biblio. parfaitement exacte et très claire (avec DOI ou URL). Concordance impeccable entre citations et références.

Compétences générales	*Sous-compétences*	*Niveaux d'acquisition*	*Indicateurs*
	Sélectionne et s'approprie les éléments pertinents des recherches en vue de les communiquer	0. L'étudiant ne s'approprie pas les savoirs de recherche.	Résumés hors-sujet, contresens à répétition, reprise de larges passages voire plagiat.
		1. L'étudiant s'approprie trop partiellement les savoirs de recherche.	La reformulation des savoirs de recherche témoigne d'une compréhension insuffisante des ressources mobilisées.
		2. L'étudiant extrait des informations pertinentes sans appréhension d'ensemble de la ressource : les enjeux de l'article ne sont pas cernés.	Informations extraites avec pertinence mais au détriment d'une approche d'ensemble du document. Pas de contextualisation précise de l'objet de recherche, par ex.
		3. L'étudiant sélectionne et reformule des informations pertinentes.	Possibilité de quelques erreurs de restitution du document, mais les informations sont extraites avec justesse.
		4. Compréhension fine, reformulation précise d'informations extraites à bon escient.	Navigue avec aisance dans macro-structure et micro-structure des ressources mobilisées. Contextualisation et mise en perspective par rapport à des savoirs scientifiques plus généraux.
	Articule une démonstration à partir de plusieurs ressources scientifiques pour aboutir à une problématique de recherche sur l'enseignement	0. L'étudiant ne construit pas de démonstration ni de progression.	Une seule ressource mobilisée. Pas de problématique dégagée.
		1. La démonstration est incomplète ou souffre de défauts de raisonnement. Problématique non pertinente ou inexistante.	Le propos mentionne plusieurs ressources mais n'établit pas de lien entre les différentes ressources. Contradictions éventuelles. On n'aboutit pas à un questionnement problématisé.
		2. Un effort de démonstration et de mise en dialogue des ressources scientifiques mais qui reste partiel. La problématique reste générale ou peu opératoire.	L'étudiant a tendance à juxtaposer les idées des ressources plutôt qu'à les faire dialoguer. La problématique reste très générale ou peu opératoire (questionnement assez succinct ; productivité faible du questionnement, restriction à un cycle, confusion affirmation / problématique, propos descriptif qui en reste à une revue de littérature sur l'objet de recherche).
		3. L'étudiant s'appuie sur une mise en dialogue des ressources pour passer d'un	Mis à part quelques défauts rhétoriques éventuels dans la construction du raisonnement, celui-ci est cohérent. Il part

Compétences générales	*Sous-compétences*	*Niveaux d'acquisition*	*Indicateurs*
		objet de recherche précisément défini à une problématique pertinente et opérationnelle.	d'un objet de recherche précisément défini qui conduit à un questionnement et à une problématique pertinente.
		4. L'étudiant fait dialoguer finement les savoirs de recherche pour construire progressivement une problématisation de la question initiale en lien avec l'enseignement.	Aisance rhétorique pour construire un raisonnement qui débouche sur une problématique opérationnelle. Prise en compte des controverses éventuelles sur la question choisie. Sait tirer parti des convergences / divergences entre les ressources. Problématique précise et pertinente.
« Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité »	**Construction d'un protocole : propose des pistes de mise en œuvre et des éléments indispensables à l'évaluation de ces pratiques ou dispositifs pédagogiques. Des variantes selon les cycles sont prises en compte.**	0. absence de questions de recherche	Les questions indiquées ne relèvent pas d'une recherche opérationnelle et ne permettent pas la construction d'actions en classe.
		1. Formule des questions de recherche non appropriées	Les questions de recherche ne sont pas en cohérence avec l'objet de recherche et ne permettent pas l'élaboration d'un plan d'action ou d'un dispositif pédagogique cohérents.
		2. Formule un protocole précis, opérationnalisable.	Le dispositif pédagogique est cohérent mais reste partiel.
		3. Formule un protocole précis, opérationnalisable en élémentaire et en maternelle.	Le dispositif pédagogique est cohérent. Des ajustements au protocole sont proposés mais restent incomplets.
		4. Formule un protocole précis, opérationnalisable, décliné en fonction de deux cycles (élémentaire et maternelle) et complet qui prend en compte la dimension de l'analyse des données.	Le dispositif pédagogique est cohérent et va jusqu'à anticiper l'analyse des données. Protocole précisément décrit, justifié et problématisé en fonction des spécificités du niveau de classe concerné.
Maîtrise de la langue	**Ecrite**	Les étudiant.e.s doivent avoir atteint le niveau 2, soit un niveau correspondant	• syntaxe, • orthographe,

Compétences générales	*Sous-compétences*	*Niveaux d'acquisition*	*Indicateurs*
		aux exigences orthographiques, syntaxiques, lexicales et de cohérence et cohésion textuelles du grade de master 1. Un niveau de langue insuffisant ne permettra pas la validation de cette compétence.	• le mémoire entier fait preuve de cohérence textuelle (fluidité et logique du texte permettent une compréhension globale) • mise en texte (organisation en chapitres, paragraphes, connecteurs, transitions…) • utilisation d'un lexique spécifique à la fois à l'enseignement et à la recherche en sciences de l'éducation

VIII. Fiche d'évaluation du pré-mémoire (pour communication aux étudiants)

Complétée par la référente ou le référent pré-mémoire, ainsi que la référente BU, elle est transmise à chaque étudiant-e avant les vacances d'été.

Prénom et nom de l'étudiant :

Pour chaque sous-compétence (cf. indicateurs au sein du cahier des charges du pré-mémoire), seront indiqués le niveau d'acquisition et des commentaires permettant à l'étudiant d'améliorer son écrit en M2.

Sous-compétences	Niveau d'acquisition et remarques éventuelles (cf. indicateurs en fonction du niveau indiqué)
SC biblio n°1 **Sait expliciter ses stratégies de recherche documentaire dans une démarche critique pour la sélection de sources scientifiques pertinentes pour le (pré-)mémoire**	Niveau : - Remarque/appréciation :
SC biblio n°2 **Communique de façon scientifique sur ses sources en appliquant le style bibliographique APA (7e édition)** pour la rédaction des citations dans le texte et la composition de la liste et des références bibliographiques	Niveau : - Remarque/appréciation :
Sélectionne et s'approprie les éléments pertinents des recherches en vue de les communiquer.	Niveau : - Remarque/appréciation :
Articule une démonstration à partir de plusieurs ressources scientifiques pour aboutir à une problématique de recherche sur l'enseignement.	Niveau : - Appréciation :
Construction d'un protocole : propose des pistes de mise en œuvre et des éléments indispensables à l'évaluation de ces pratiques ou dispositifs pédagogiques. Des variantes selon les deux cycles sont prises en compte.	Niveau : - Remarque/appréciation :
Maîtrise de la langue écrite	Niveau : - Remarque/appréciation :
Niveau d'acquisition global =	

▪ **Commentaire général :**

IX. Évaluation de la tâche simple : présentation orale en TP Méthodologie de la recherche

Présentation orale de l'avancée des travaux (problématique, ébauche de protocole et bibliographie).

Sous-compétences	**Critères**
▪ **Respect des contenus d'une communication scientifique**	La présentation doit comporter : -une introduction avec la présentation de la question initiale et la façon dont elle a évolué en problématique ; -les fondements théoriques ; -l'ébauche d'un protocole.
▪ **Pertinence du contenu :**	La présentation doit montrer : -une problématique claire ; -une analyse juste des articles scientifiques ; -une mise en cohérence entre problématique, revue de littérature, et ébauche de protocole.
Niveau d'acquisition : /4 **Commentaires :**	

X. Page de titre du pré-mémoire

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Master 1 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)
Mention 1er degré - Parcours Professeur des écoles – Site de xxx
ou Mention 2nd degré – Parcours xxx

Année universitaire 2025-2026

TITRE

Sous-titre (le cas échéant)

Pré-mémoire présenté par : xxx

Référent-e pré-mémoire : xxx

UE3 Ec2 Faire preuve de réflexivité – Recherche et mémoire